



TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

MERCI
à nos
entreprises
engagées

La taxe d'apprentissage continue d'avoir un impact direct, majeur et durable sur nos infrastructures et notre pédagogie pour former nos étudiant·es à l'industrie de demain.



Campus
d'Angers-
Laval

En 2026, l'engagement continue !
Le campus d'Angers prévoit l'acquisition d'une cellule composite permettant la fabrication de pièces de haute qualité en biocomposite.

En 2025, grâce aux entreprises verseuses, nous avons pu acquérir pour nos étudiant·es du campus d'Angers dans :

- un tour commande numérique 3 axes **1** ;
- un nouvel amphithéâtre **2** ;
- une plateforme « Caplab » permettant la capture de mouvements par système inertiel **3** ;
- une soufflerie instrumentée.



1



2



3

Pour nous désigner
rendez-vous sur SOLTéA

À partir du 26 mai



CAMPUS D'ANGERS-LAVAL

Code UAI : 0490067G

SIRET 197 534 720 00051

Contact :

bre.angers@ensam.eu



Visionnez la vidéo
et la plaquette des
acquisitions 2025
sur l'ensemble
des campus.
Arts et Métiers.